

Pharmacien	Exigences	Réponse possibles
Pharmaciens (art. 40 OAMal)	Personnel nécessaire qualifié pour fournir les prestations au sens de la LAMal	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
	Système de gestion de la qualité approprié	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
	système interne de rapports et d'apprentissage approprié	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <p>Dans le cadre des cercles de qualité, des pharmaciennes et des pharmaciens mettent leurs compétences au service des médecins pour optimiser leurs pratiques de prescription et aborder avec eux les dernières évolutions scientifiques sur le profil des médicaments. Les pharmaciens veillent aussi à la sécurité des médicaments dans les EMS et contribuent à ce que les frais de santé soient moins importants.</p>
	Adhésion à un réseau de déclaration des événements indésirables uniforme à l'ensemble de la Suisse	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <p>Pour l'instant, aucun réseau de déclaration d'évènements indésirables uniformes n'existe en Suisse.</p>
	Equipements permettant de participer aux mesures nationales de la qualité	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui